JUIN 2023 N° 107

Info Verdun

Comité de rédaction

Catherine BEGEAULT
Monique VIDAL,
Serge PELISSIER,
Elodie OURLIAC.
Jean Pierre GUIRAUD



Mairie de Verdun-en-Lauragais

Secrétariat

Ouverture : Lundi,jeudi,vendredi De 10h à 12h Tél: 09 79 29 03 65

mairieverdunlauragais@wanadoo.fr

Bibliothèque

Ouverture tous les vendredis de 18h à 19h et sur demande. Contact Catherine Begeault au 06 03 64 13 99

Ecole de Verdun

04 68 94 30 10

SIVU

04 68 94 20 78 (du lundi au vendredi de 14h à 17h)

SUEZ-Lyonnaise des eaux

Urgences: 09 77 40 11 41

Déchèterie de Saint-Papoul

Ouverture : Samedi 14h-17h Mercredi 8h-12h / 14h-17h

Gendarmerie de Castelnaudary 04 68 23 10 70 mairieverdunlauragais@wanadoo.fr

www.mairieverdunenlauragais.com

Le mot du maire

Après un temps en vient un autre dit on !!

Le 21 juin l'été sera bien là, sur le calendrier en tous cas, parce que depuis plusieurs semaines entre averses et orages parfois très violents nous l'attendons avec impatience....

Les jours ensoleillés, les températures agréables, et les soirées plus douces qui devraient nous inviter à embrasser pleinement cette saison rayonnante se font attendre, mais il est où ce soleil!!

C'est une période de l'année synonyme de rencontres et de partage, notre fête locale qui aura bien lieu et ne durera qu'un jour, mais dont nous saurons profiter un maximum j'en reste persuadée, des parties de pétanque pour certains, la piscine pour d'autres et de belles balades, pour créer des souvenirs inoubliables.

Alors, ouvrez grand vos bras à cet été que l'on nous annonce radieux, les journées sont longues, les sourires sont contagieux et les possibilités sont infinies.

Prenez soin de vous et de vos proches, sachez rester raisonnables, respectez notre eau si précieuse, la tranquillité de tous, la douceur et le bonheur de vivre à Verdun, pour peu que tout le monde y mette du sien.

Bien sûr toute l'équipe va rester mobilisée pour que tout se passe bien et préparer la rentrée qui cette année sera un peu particulière et très intense pour toute l'équipe municipale et toute l'équipe scolaire.

Nous vous souhaitons un très bel été festif et ensoleillé...



Réunions du conseil municipal du printemps 2023

Lors de la réunion du 23 mars 2023, le conseil municipal a approuvé les comptes de gestion de l'exercice 2022 du budget principal de la commune et du budget du village de vacances dressés par le trésorier municipal. Ensuite, sous la présidence de Jean-Pierre Guiraud, 1^{er} adjoint, il a examiné les comptes administratifs 2022 (le maire ne peut pas présider la séance au cours de laquelle est examinée sa gestion financière et il doit quitter la salle au moment du vote): -Résultat budget principal 2022:

Excédent de fonctionnement : 113 368,26 + 666 814,57 (résultat reporté) =

780 182,83 euros.

Déficit d'investissement : 39 024,74 - 59 722,15 (résultat reporté) =

-20 697,41 euros.

Budget total: 152 393,00 + 607 092,42 (résultat reporté) = 759 485,42 euros.

-Résultat budget village de vacances :

Excédent de fonctionnement : 16 825,34 + 82 269,52 (résultat reporté) =

99 094,86 euros.

Déficit d'investissement : 1 632,33 -3 921,93 (résultat reporté) =

- 2 289,60 euros.

Budget total: 18 457,67 + 78 347,59 (résultat reporté) = 96 805,26 euros.

Par ailleurs, le conseil décide de la création de quatre postes saisonniers pour la piscine municipale du 1^{er} juillet au 31 août : deux postes d'éducateur des activités physiques et sportives pour la surveillance des baigneurs (2 012,75 euros brut par mois) et deux postes d'agent d'accueil billetterie (1 607,31 euros brut par mois).

La réunion du 11 avril 2023 a été principalement consacrée aux <u>budgets</u> <u>primitifs 2023</u> qui ont été votés (le budget primitif est le premier acte du cycle budgétaire annuel ; il doit être voté avant le 15 avril et transmis au représentant de l'Etat dans les quinze jours qui suivent son approbation):

Budget primitif principal 2023:

Fonctionnement:

Recettes : 368 685,79 + 759 485,42 (résultat reporté) = 1 128 171,21 euros Dépenses : = 1 128 171,21 euros

Investissement:

Recettes : = 742 361,41 euros

Dépenses: 721 664,00 +20 697,41 (résultat reporté) = 742 361,41 euros Les dépenses de fonctionnement concernent principalement les charges de personnels, les charges à caractère général (assurances, électricité, fournitures, etc...), d'autres charges comme par exemples les subventions aux associations, les cotisations aux syndicats intercommunaux, Les dépenses d'investissement permettent la réalisation des travaux qui ont été programmés.

Budget primitif village de vacances 2023 :

Des chalets et des pavillons sont loués à la demande par la mairie à des particuliers. Par ailleurs, des travaux de petits entretiens sont nécessaires. Fonctionnement :

Recettes : 10 000,00 + 96 805,26 (résultat reporté) = 106 805,26 euros Dépenses : = 106 805,26 euros

Investissement:

Recettes : = 9 289,60 euros Dépenses : 7 000 +2 289,60 (résultat reporté) = 9 289,60 euros

Etat Civil

Décès

Mme Francine AVARE née KERFIRIQUE décédée le 31 mai 2023.

Mme Odile BESIAT née DAUZAT décédée le 11 juin 2023.

Naissance:

Bienvenu à: Giulian BARONE né le 28 mai 2023 fils de Tony BARONE et Camille MARTIN ,22 Rue centrale.

Nouveaux arrivant:

Bienvenu à:Mme Jenny VANDEPUTTE n°39 Village vacances.

Liste de mail

Pour faire partie de la liste de mails de la mairie et recevoir les informations de la commune directement par courrier-électronique, pensez à envoyer votre mail au secrétariat de la mairie.

mairieverdunlauragais@wanadoo.fr

Le conseil municipal a ensuite attribué des subventions aux associations de la commune :

Pêche verdunoise : 350 euros Comité des fêtes : 3 000 euros.

ACCA: 300 euros.

Aînés verdunois: 800 euros.

Enfin, il a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la part communale pour le foncier bâti et le foncier non bâti et de voter le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale :

Foncier bâti : 54,13 % (fusion de la part communale et de la pardépartementale),

Foncier non bâti : 123,97% Taxe d'habitation : 15,90 %

Le conseil municipal a adopté le plan local d'urbanisme (PLU) lors de la réunion du **25 mai 2023**.

Il considère cependant que les exigences légales et réglementaires relatives, pour la zone A (zone agricole), aux restrictions d'extension de constructions existantes à usage d'habitation, notamment l'interdiction de création de nouveaux logements, conduisent à la ruine des bâtiments ruraux, patrimoine de note pays.

Il décide ensuite d'instituer un droit de préemption urbain sur le nouveau périmètre des zones U (zone urbaine) et AU (zone à urbaniser) du PLU afin de donner à la commune la possibilité de constituer des réserves foncières.

Les dates d'ouverture et de fermeture de la piscine municipale sont fixées du 1^{er} juillet et au 31 août.

Les tarifs des billets d'entrée ne sont pas modifiés :

adulte (plus de 14 ans) -> 2,50 euros,

enfants -> 1,50 euros,

carnet de 10 tickets

adulte -> 20 euros.

enfant -> 10 euros.

Le conseil municipal accepte les devis présentés par l'entreprise CAZAL pour la réfection et/ou l'élargissement de voiries :

Chemin de Trotoco (3 753,03 euros HT),

Chemin d'Arcis (9 397,81 euros HT),

Chemin du Raziquet (18 915,46 euros HT),

ainsi que le devis de l'entreprise ACCO-Lauragais pour le fauchage des banquettes des routes et chemins communaux (3 740 euros HT).

Le conseil approuve le projet de rénovation de six logements du village de vacances proposé par le cabinet JALA architecture et le lancement de la consultation des entreprises.

Il fixe le montant du loyer du pavillon n°39 du village de vacances qui vient d'être rénové à 500 euros par mois, charges non comprises.

Herbes folles

L'arrêté interministériel du 15 janvier 2021 interdit, à compter du 1er juillet 2022, l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques dans les lieux fréquentés par le public et dans les lieux à usage collectif.

Terrains de sport

Il est rappelé aux habitants de la commune que les

terrains de tennis et de sport

sont librement à leur

A chaque utilisateur de

respecter les équipements

disposition.

La commune de Verdun quant à elle a renoncé à l'usage de ces produits depuis quelques années.

Vous l'avez bien entendu constaté et certains d'entre vous nous ont fait la remarque que de plus en plus d'herbes folles poussaient dans les rues, sur les places, et même dans le cimetière.

Il est bien évident qu'un désherbage manuel demande beaucoup plus de temps pour être réalisé. Nos employés communaux sont dans l'impossibilité d'assurer ce désherbage sur la totalité de la commune et ce très réaulièrement.

Fleurissement

Comme chaque année à cette période, Jean Louis a procédé aux plantations des fleurs dans nos jardinières afin d'embellir le village. Cette année nous avons privilégié des plantes vivaces et plus résistantes à la sécheresse qui nécessitent moins d'arrosages.

Donc si Madame Canicule pointe encore ses degrés, les massifs ne souffriront pas trop.



Piscine municipale 2023

Cette année, la piscine ouvrira ses portes du 1° juillet au 31 août 2023, du mardi au dimanche, de 14h à 19h, et sera fermée le lundi.

Nous aurons deux maîtres-nageurs, M. Baptiste LAFFONT et M. José RODRIGUES qui nous vient des Vosges, tous deux habilités à la surveillance de nos bassins .

M. Guilhem ANDRAUD pour juillet et Mlle Amélie GUIRAUD pour le mois d'août assureront la billetterie .

Les tarifs restent inchangés :

Tickets A: 2.50 € Te ticket (adultes + de 14 ans)

Tickets B: 1.50 € le ticket (enfants)

Tickets C: 2.00 € le ticket

(vendus par carnet de 10 tickets, soit 20.00 € le carnet -adultes)

Tickets D: 1.00 € le ticket

(vendus par carnet de 10 tickets, soit 10.00 € le carnet -enfants)



Ecole des racines et des ailes

Bilan de l'année et préparation de la rentrée 2023

C'est un fait que la communication est sobre, sinon modeste sur l'activité de l'école communale.

Contrairement à certaines communes qui ont la volonté de promouvoir l'activité de leur école, peu de photos, peu d'articles mettent en évidence les journées spécifiques de sensibilisation sur tel ou tel thème, qui illustrent l'activité de notre école.

Et pourtant, l'actualité est riche.

A l'invitation de Mme OUSTRIC, directrice, qui a informé à cette occasion les participants de sa prochaine mutation, le conseil d'école s'est tenu le 06 juin au cours duquel a été exposé notamment le bilan de l'activité de l'année.

Visites à la médiathèque plus particulièrement orientées vers le travail autour du livre et les périodes de l'histoire, projet musique sur les musiques du Monde, sensibilisation des élèves aux légumes et aux fruits de saison par la visite d'un jardin potager et d'un verger, les élèves de l'école ont été bien occupés.

L'engagement de l'équipe pédagogique et de la commune dans le numérique éducatif a permis à l'école d'obtenir un label numérique de niveau 3 pour les années 2022 à 2024 : une dotation de six micro-ordinateurs a d'ailleurs été votée récemment.

La rentrée scolaire se prépare activement, grâce notamment à nos employés municipaux Jean-Louis et Benjamin. L'accueil des tous petits sera assuré dans des locaux adaptés à la nouvelle situation : la salle de classe actuelle accueillera les élèves de la Petite Section au CM2, la salle de réfectoire étant affectée à la garderie (SLA), la restauration et le dortoir.

Nathalie, l'ATSEM, secondera l'enseignant, auprès des sections maternelles

Les petits plats particulièrement appréciés par les enfants continueront à être préparés sur place par Sandrine, la cuisinière.

S'il est bien évident que la mise en place d'une classe à multi-niveaux résulte d'un choix forcé, il faut considérer aussi qu'elle représente un modèle pédagogique qui encourage l'autonomie, l'entraide et la participation dans la classe.

Quelques rappels pour le bien vivre ensemble

Tondeuses à gazon, travaux de bricolage, etc...

Le Conseil National du Bruit a émis un avis favorable au bricolage, jardinage à l'aide d'outils, etc.... en semaine de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Nos amis les chiens

Merci aux propriétaires de chien(s) de faire en sorte que les aboiements intempestifs de leur(s) toutou(s) ne troublent pas la tranquillité publique de jour comme de nuit.

Association Histoire et Patrimoine Verdunois

Affaiblie par les lenteurs administratives relatives au projet patrimonial de reconstruction du moulin d'Amont puis par la crise sanitaire de la COVID-19, l'association Histoire et Patrimoine Verdunois a connu quelques difficultés de reprise.

Afin d'insuffler une nouvelle dynamique, l'AG du 12 mai dernier, visait à renouveler la présidence. Face à l'absence de candidature, la mise en sommeil de l'association a été décrétée à l'unanimité des présents.

Zélie Navarro-Andraud Présidente

Comité des fêtes

Au vue des événements survenus lors de notre dernière réunion (le vendredi 9 juin), c'est avec grand regret que le bureau du comité des fêtes a décidé de mettre un terme à l'organisation de la fête locale initialement prévue les 22 et 23 juillet.

Cette décision a été prise à l'unanimité lors d'une réunion exceptionnelle du bureau.

Des désaccords et critiques constantes face aux propositions d'évolution du nouveau bureau ont eu raison de son enthousiasme.

Pour préserver la tradition de la fête locale, nous maintiendrons la journée du 23 juillet (le dimanche) que l'on souhaite festive et conviviale. Il y aura la messe à 11h, l'apéritif dansant et une soirée (bal et auberge espagnole) à partir de 18h et avec la compagnie de l'Orchestre de Michel.

La belote du jeudi 20 juillet, organisée par le club des aînés, est maintenue à ce jour. Pour les inscriptions, merci de contacter Gérard au 06 76 00 11 40 avant le lundi 17 juillet. Le tournoi aura lieu à la salle des fêtes du village vacances.

Les discussions au sein du bureau restent en cours quant à l'avenir du comité des fêtes.





Les 2 groupes en visite à Villegly



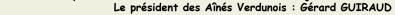


Rosas

Omelette au village de vacances

Club des Aînés Verdunois

Depuis la dernière parution d'info Verdun, le club déroule ses nombreuses activités conformément au programme 2023. Deux groupes de 25 personnes ont visité les Archives Départementales et Villegly, les 28 mars et 23 mai. Deux belles journées réussies grâce au soleil, à la découverte des Archives, et au repas au château de Villegly en présence de nos Conseillers Départementaux Mme Danillon et Mr Griffe. Le 1 avril, le loto organisé en commun avec nos amis des Brunels, fut également une belle réussite. Beaucoup de monde (la salle était pleine), toutes les oreillettes ont été vendues, et un petit bénéfice au final qui arrangera la trésorerie du club. Une trésorerie qui se porte bien grâce à la subvention de la mairie que nous remercions, et au chèque de la Cassollo Verdunoise du fait de sa dissolution. Le 13 avril, l'omelette au village de vacances a réuni 69 personnes. Beaucoup d'ambiance notamment grâce à notre ami accordéoniste Christian. Du 15 au 17 mai, 21 membres du club sont partis à Rosas. Ils y ont retrouvé le soleil, Gérone et sa fête des fleurs, et surtout une gastronomie très enrichissante. Enfin la sortie à l'Etang de Thau du 1 juin avec 38 participants, fut également l'occasion de passer une bien agréable journée sous le soleil, une visite de l'étang en bateau, le Mont Saint Clair et sa vue panoramique formidable, et enfin un repas ou les fruits de mer furent de qualité et à volonté. Pour conclure ce premier semestre très actif, nos Aînés se retrouveront au Relais de Riquet le jeudi 22 juin, ou le 29 juin (si plus de 40 personnes inscrites) pour un repas découverte (Inscriptions au 0676001140 avant le 16 juin 2023.





Belote Verdunoise.

Les concours de belote de la saison sont désormais terminés. La finale c'est déroulé à Saint Martin Lalande avec la première organisation du marathon, ou 44 équipes étaient engagées. Une belle organisation, un super repas, de beaux lots et une bonne ambiance très appréciée par les participants. La saison 2023/2024 reprendra en octobre, mais un concours sera organisé pour la fête locale le jeudi 20 juillet à 21 heures à la salle des fêtes du village de vacances, uniquement sur inscriptions à prendre au 0676001140 avant le jeudi, 13 juillet.



L'Etang de Thau





44 équipes engagées pour le Marathon de belote Verdun / Saint Martin Lalande et finale inter villages à Castelnaudary.



Téléthon 2023

Le Téléthon 2023 des villages du Lauragais Rural est reparti. Il sera désormais coordonné par Stéphanie Oulibou de Villespy, assistée de Matilde Chaillan de Saint Papoul. Verdun participera à l'édition 2023 avec vraisemblablement le vide grenier, le passage de la marche nocturne, le concours de belote, et pourquoi pas d'autres animations. Les bonnes volontés sont attendues pour rejoindre Gérard, Claudie, Nadège, Lydia, Jessy, Michèle... pour donner un coup de main ou apporter de nouvelles idées.



Stéphanie Oulibou désormais à la tête du Téléthon des villages du Lauragais Rural.

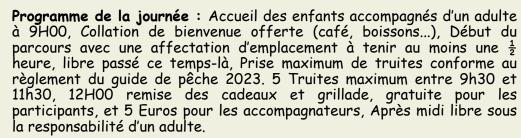
Gérard GUIRAUD coordonnateur Téléthon sur la commune.

La Pêche Verdunoise.

La pêche Verdunoise a bien réussi l'ouverture du 11 mars, avec un premier lâcher de 80 kg qui a permis à l'ensemble des pêcheurs de ne pas revenir bredouilles. Le deuxième lâcher de 50 kg fut plus modeste pour nos pêcheurs locaux. Notre ruisseau du Tenten est très apprécié de nombreux pêcheurs venus souvent de très loin, ce qui déséquilibre un peu la gestion locale, et notamment le fait de financer une partie de lâchers par des fonds propres de l'association. Une réflexion sur ce sujet sera menée pour la saison prochaine.

Animation pêche Jeunes (de 3 à 12 ans) : Samedi 08 juillet 2023 de 9H30 à 15H30.

L'association « la pêche Verdunoise » organise son animation pêche pour les jeunes au bord du Tenten (route des trois moulins, face au cimetière vieux).



Conditions de participation: Avoir au moins 3 ans et moins de 12, posséder la carte de pêche de l'Auge. Ceux qui ne l'auront pas pourront la prendre le jour même (gratuite). Etre accompagné obligatoirement d'un

Inscriptions: Inscriptions obligatoires avant le vendredi 30 juin : Régis Tardieu (Président) au 0616360625 ou Gérard Guiraud (Secrétaire) au 0676001140.

L'association se réserve le droit d'annuler cette manifestation pour un manque d'eau dans la rivière ou pour risque d'orage ou intempéries.





Le président prépare le 2iéme lâcher.



Nos pêcheurs locaux avant le départ pour l'ouverture...



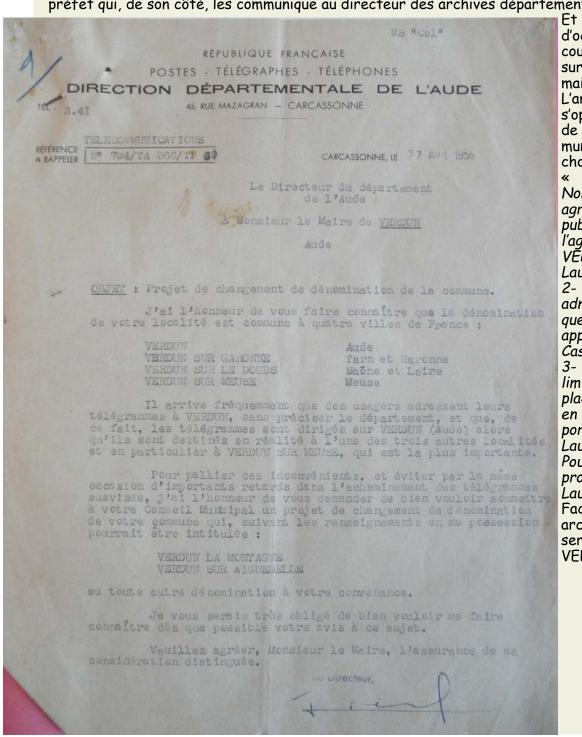
Instantané d'histoire

1956 : De Verdun à Verdun en Lauragais

En ce début du mois de mai, le conseil municipal de Verdun a une affaire importante à régler. Le 28 avril dernier, un courrier de la direction départementale de l'Aude des postes, télégraphes et téléphones leur enjoint de préciser le nom de la commune. En effet, « Il arrive fréquemment que des usagers adressent leurs télégrammes à VERDUN, sans préciser le département, et que, de ce fait, les télégrammes sont dirigés sur VERDUN (Aude) alors qu'ils sont destinés en réalité à l'une des trois autres localités (Verdun sur Garonne, Verdun sur le Doubs) et en particulier à VERDUN sur MEUSE, qui est la plus importante. » Les PTT demandent donc au maire de choisir entre les deux propositions suivantes: Verdun la Montagne ou Verdun sur Aiguebelle. Devant cette proposition, les membres du conseil sont dubitatifs. Les noms avancés sont impersonnels et ne plaisent pas. Après débat, le nom de « Verdun Montagne Noire » est retenu. Il est vrai que les Verdunois du hameau de Jean Raymond sont d'avantage liés aux villages de la Montagne Noire qu'à la plaine chaurienne.

Décision prise, les résultats de la délibération du conseil sont envoyés au directeur des PTT et au

préfet qui, de son côté, les communique au directeur des archives départementales.



voilà gu'au mois d'octobre. un nouveau courrier du préfet arrive sur le bureau de M. le maire.

L'archiviste chef e.n s'oppose aux conclusions la délibération de municipale. Pour lui, les choses sont claires:

1-La récente Nomenclature des Régions agricoles de France publiée par le ministère de l'agriculture [...] situe VĔRDUN dans le Lauragais.

2- Du point de vue administratif, il est patent que VERDUN a toujours appartenu au canton de Castelnaudary-Nord.

[...] une commune limitrophe de VERDUN, placée sur un site naturel en tous points comparable, porte le nom de Labécède-Lauragais »

Pour toutes ces raisons, je propose [...] VERDUN en Lauragais ».

Face aux instances des archives et du préfet, ce sera donc :

VERDUN en LAURAGAIS!

Zélie Navarro-Andraud